Rapport sur les exportations de marchandises militaires du Canada

2015

exportations

I. INTRODUCTION

Le Rapport sur les exportations de marchandises militaires du Canada de 2015 est déposé devant le Parlement du Canada, sur une base volontaire, afin d'accroître la transparence des exportations canadiennes d'armes. Ce rapport est produit depuis 1990. La dernière édition du rapport, qui couvrait l’exercice 2014, a été déposée devant le Parlement en même temps que le présent rapport.

Les données servant à la production de ce rapport sont réunies à la fin de l'année civile, puis vérifiées par rapport aux renseignements reçus de l'industrie canadienne.

Les données sur les exportations canadiennes de marchandises militaires sont aussi saisies dans deux autres rapports principaux

des pays désignés (armes automatiques), se sont classés respectivement aux quatrième et huitième rangs au chapitre des exportations militaires du Canada.

II. CONTRÔLES À L'EXPORTATION

l'exportation de marchandises et de technologies particulières vers ces pays, et/ou des personnes et entités spécifiées.

utilisateur légitime et qu'elle ne sera pas détournée à des fins qui pourraient mettre en danger la sécurité du Canada, de ses alliés ou de civils.

Les marchandises et technologies militaires inscrites dans le Groupe 2 de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée sont généralement exportées pour une des raisons suivantes :

- des ventes aux forces armées et, dans certains cas, aux forces de police ou autres agences gouvernementales;
- des ventes de composantes ou de pièces détachées pour la production de nouvelles marchandises;
- des réparations d'équipement militaire effectuées au Canada pour des clients étrangers ainsi que l'envoi de pièces de rechange;
- des ventes à des particuliers (ventes d'armes à feu sans restrictions et à autorisation restreinte)[4].

L'industrie canadienne de la défense contribue de façon appréciable à la prospérité du paysl ge fn dmctiiiiers d(C)-7(an)-4(ad)-4(i)-6(en)-4(n)-0ces Canadienubll1(m)-6.150 T0(au)-4a pon des pr.1(o3(i)-t(i)-2(s)-on de)4h2(a)u(nt)-2(e)2(t)-2(e)-6(e)-4(hnol)-2(( )13(i)-2(e)4(e)4(t)-2)71 -1velle rt

Certains dispositifs, armes à feu et armes prohibés ou leurs composants figurant sur la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée peuvent être exportés vers les pays inscrits sur la Liste des pays désignés (armes automatiques) seulement, et expédiés uniquement aux destinataires qui sont des entités gouvernementales ou des destinataires autorisés par des entités gouvernementales[5].

Seuls les pays ayant conclu des arrangements intergouvernementaux en matière de défense, de recherche, de développement et de production avec le Canada peuvent figurer sur la Liste des pays désignés (armes automatiques). Trois autres pays ont été inscrits à la Liste des pays désignés (armes automatiques) en 2014 : le Chili, le Pérou et République de Corée (Corée du Sud). Vous trouverez une liste complète des pays figurant sur la Liste des pays désignés (armes automatiques) au tableau 6.

[5] Une définition des termes « arme à feu prohibée », « arme prohibée » et « dispositif prohibé » est fournie au paragraphe 84(1) du Code criminel

III.

systèmes d'armements classiques[8]. Ce Registre, mis à jour chaque année, contribue grandement à la transparence, au renforcement de la confiance et à l'accroissement de la sécurité mondiale. Depuis sa création, plus de 90 pays en moyenne ont communiqué des données chaque année et quelque 70 d'entre eux, dont le Canada, l'ont fait de façon systématique. Le Registre est donc devenu une importante source autorisée d'information.

Par ailleurs, le Canada fait partie des pays sans cesse plus nombreux qui communiquent volontairement des données au Registre sur leurs stocks militaires et leurs achats de biens produits à l'échelle nationale. Ces données vont au

les licences (y compris les données sur les produits du Groupe 2) et les normes de service, qui comprennent également les produits du Groupe 2 (Liste de matériel de guerre). Une fois déposé devant le Parlement, le rapport est accessible dans le site Web d'Affaires mondiales Canada.

NOTES D'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Les notes d'interprétation des données suivantes concernent les tableaux 3, 4, 6 et 7.

i) Les marchés d'approvisionnement passés par les gouvernements peuvent avoir une très grande valeur et des calendriers de livraison prolongés; un seul contrat d'approvisionnement conclu par un seul exportateur peut représenter une part considérable de l'ensemble des exportations militaires d'une année donnée. Les variations majeures dans les totaux d'une année à l'autre peuvent être expliquées par le début ou la fin d'un petit nombre de contrats importants.

ii) Les tableaux ne font pas état de la plupart des exportations vers les États-Unis,

Tableau 1 : Sommaire des statistiques 2015

	Valeur	Pourcentage
Exportations totales de marchandises et de technologies militaires[9]	676 431 004 $	100 %
Destinations des exportations en fonction de l'Indice du développement humain (IDH)[10]		
Pays à IDH très élevé	562 328 882 $	83,1 %
Pays à IDH élevé	82 400 846 $	12,2 %
Pays à IDH moyen	26 660 609 $	3,9 %
Pays à IDH faible	4 575 647 $	0,7 %
Pays non classifiés en fonction de l'IDH	465 019 $	<0,1 %
Destinations des exportations en fonction de la relation en matière de défense		
OTAN[11]	200 935 144 $	59,3 %
LPDAA (sauf OTAN)[12]	203 652 690 $	20,1 %
Autres	172 843 170 $	20,6 %

[9] Les exportations vers les États-Unis ne sont pas comprises dans le présent rapport. Prière de référer aux notes d'interprétation des données

[10] Les catégories sont établies en fonction de l'Indice du développement humain de 2015 indiqué dans le Rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement publié en 2015.

[11] La liste des pays membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) est fournie au tableau 8.

[12] La Liste des pays désignés (armes automatiques)

Tableau 2 : Sommaire des licences d'exportation par groupe inscrit sur la LMTEC – 2015[13]

	Délivrés	Retournéssans prise de mesures	Retirés	Refusés
Groupe 1 (Liste des marchandises à double usage)	2 202	86	41	2
Groupe 2 (Liste de matériel de guerre)	3 391	168	80	4
Groupe 3 (Liste de non-				

[13] Les données présentées dans ce tableau sont tirées du «Rapport annuel au Parlement sur l'application de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation». Les renseignements qui ont servi à élaborer ce tableau sont extraits du Système des contrôles des exportations en direct (CEED), une base de données en ligne qui sert au traitement des demandes de licence d'exportation. Les renseignements versés dans le CEED ne sont pas accessibles au public. À la différence des renseignements présentés dans l'ensemble du rapport, qui portent sur les articles du Groupe 2 seulement, le présent tableau couvre tous les groupes contrôlés; le Groupe 2 est mis en surbrillance.

Tableau 3 : Douze principales destinations des exportations de marchandises et de technologies militaires du Canada 2015[16]

Destination des exportations	Valeur exportée
Royaume-Uni	100 092 212 $
Arabie Saoudite	95 640 705 $
Hong Kong	48 041 540 $
Australie	45 904 639 $
Allemagne	45 868 372 $
France	30 153 761 $
Algérie	

Destination des exportations	Valeur exportée
Botswana	568 832 $
Brésil	2 195 491 $
Brunei Darussalam	450 082 $
Bulgarie	700 $
Chili	54 285 $
Chine	41 585 $
Chypre	119 000 $
Colombie	522 203 $
Congo	7 904 $
Corée du Sud	14 248 236 $
Croatie	10 714 $
Danemark	8 810 442 $
Égypte	13

Tableau 5 : Groupe 2 de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée (LMTEC) du Canada

Article de la LMTEC	Exemples descriptifs[18]
2-1	Armes à canon lisse d'un calibre de moins de 20 mm, autres armes et armes automatiques d'un calibre de 12,7 mm ou moins et accessoires
2-2	Armes à canon lisse d'un calibre égal ou supérieur à 20 mm, autres armes ou armements ayant un calibre supérieur à 12,7 mm, lanceurs et accessoires
2-3	Munitions et dispositifs de réglage de fusée et leurs composants spécialement conçus
2-4	Bombes, torpilles, roquettes, missiles et autres charges et dispositifs explosifs et équipement et accessoires connexes, spécialement conçus pour l'usage militaire et leurs composants spécialement conçus
2-5	

Tableau 6 : Exportations de marchandises et de technologies militaires par article de la Liste des marchandises et technologies d'exportation contrôlée (LMTEC) – 2015[19]

Article de la LMTEC	Valeur exportée ($)
2-1	34 539 768 $
2-2	3 938 393 $
2-3	27 257 067 $
2-4	7 222 684
2-5	21 159 887 $
2-6	128 062 666 $
2-7	692 580 $
2-8	36 957 218 $
2-9	2 947 072 $
2-10	150

[19] Les exportations vers les États-Unis ne sont pas comprises dans le présent rapport. Prière de référer aux notes d'interprétation des données.

Tableau 7

	2-2	2,957,810 $
	2-3	6,092,760 $
	2-5	1,476,836 $

	2-6	124,525 $
	2-15	114,615 $
	2-21	97,180 $
	2-22	270 $
Azerbaïdjan	2-5	41,128 $
Bahrein	2-6	74,852 $
	2-15	15,567 $
	2-18	8,184 $
Bangladesh	2-1	241 $
Belgique	2-1	11,150,144 $
	2-3	3,674,101 $
	2-5	2,702,876 $
	2-6	4,441,661 $
	2-8	1,529,850 $
	2-10	867,686 $
	2-11	58,330 $
	2-15	1,204,669 $
	2-16	28,984 $
	2-17	1,892,974 $
	2-21	1,538,233 $
	2-22	40,075 $
Belize	2-1	26,967 $
	2-3	15,904 $
Botswana	2-7	232 $
	2-10	568,600 $
Brésil	2-1	

Bulgarie	2-1	700 $
Chili	2-1	4,206 $
	2-10	15,448 $
	2-15	1,559 $
	2-18	252 $
	2-21	22,720 $
	2-22	10,100 $
Chine	2-5	30,465 $
	2-11	11,120 $
Chypre	2-1	119,000 $
Colombie	2-5	4,791 $
	2-6	8,790 $
	2-10	508,622 $
Congo	2-11	7,904 $
Corée du Sud	2-1	30,464 $
	2-5	99,418 $
	2-7	34,980 $
	2-9	5,337,066 $
	2-10	2,558,178 $
	2-11	2,685,452 $
	2-14	1,194,457 $
	2-15	31,001 $
	2-17	617,561 $
	2-18	294,375 $
	2-21	11,690 $
	2-22	1,516,001 $
Croatie	2-1	10,714 $
Danemark	2-1	2,962,401 $
	2-6	1,010,052 $
	2-10	2,503,580 $
	2-11	474,512 $
	2-15	1,759,891 $
	2-18	93,272 $
	2-22	2,406,026 $

Émirats arabes unis	2-1	1,423,938 $
	2-6	351,051 $
	2-10	1,004,295 $
	2-11	19,495 $
	2-15	119,500 $
	2-17	589,020 $
	2-18	24,400 $
	2-21	3,750 $
	2-22	94,279 $
Équateur	2-6	430,000 $
	2-15	90,343 $
Espagne	2-1	2,069 $
	2-3	4,292,727 $
	2-6	101,680 $
	2-10	2,579,766 $
	2-11	692,636 $
	2-14	882,999 $
	2-15	1,305,888 $
	2-16	29,298 $
	2-17	164,720 $
	2-18	94,796 $
	2-21	5,607,664 $
	2-22	4,124,864 $
Estonie	2-1	4,485 $
	2-11	26,115 $
	2-22	40,000 $
Finlande	2-1	17,878 $
	2-6	32,316 $
	2-10	272,302 $
	2-11	92,698 $
	2-15	102,500 $
	2-22	4,077 $
France	2-1	813,261 $
	2-2	2,400 $
	2-3	813,948 $
	2-4	516,550 $

	2-16	368,754 $
	2-18	10,804 $
	2-21	32,298 $
	2-22	162,959 $

2-11	284,979 $

Nouvelle-Zélande	2-1	90,619 $
	2-2	1,075 $
	2-3	633,350 $
	2-5	1,734,415 $
	2-6	347,494 $
	2-10	2,954,088 $
	2-11	26 $
	2-14	54,632 $
	2-15	257,290 $
	2-21	100 $
	2-22	715 $
Oman	2-1	357,174 $
	2-4	1,655,598 $
	2-7	27,540 $
	2-11	2,192 $
	2-14	183,429 $
	2-21	

Philippines	2-10	192,490 $
Pologne	2-1	316,992 $
	2-2	17,400 $
	2-3	139,920 $
	2-7	66,545 $
	2-9	201,386 $
	2-10	103,638 $
	2-11	35,079 $
	2-18	1,234,640 $
	2-21	180 $
	2-22	760 $
Porto Rico	2-11	26,398 $
	2-15	8,757 $
Portugal	2-9	557,148 $
	2-10	53,657 $
	2-15	10,104 $
	2-22	40,000 $
Qatar	2-6	660,000 $
République tchèque	2-1	75,420 $
	2-3	4,140 $
	2-4	9,108 $
	2-11	33,869 $
	2-13	304,458 $

	2-16	976,593 $
	2-17	250,133 $
	2-18	982,570 $
	2-21	10,033,332 $
	2-22	7,173,190 $
Russie	2-1	1,599 $

Saint-

	2-5	1,440,849 $
	2-6	1,500,418 $
	2-7	299,700 $
	2-10	976,231 $
	2-11	181,581 $
	2-15	1,785,604 $
	2-21	389,189 $
	2-22	41,235 $
Taïwan	2-11	307,892 $
	2-17	73 $
	2-18	0 $
	2-21	80,000 $
	2-22	41,450 $
Tanzanie	2-1	300 $
	2-3	160 $
Thaïlande	2-1	8,141 $
	2-10	6,032,403 $
	2-11	10,728 $
	2-13	3,625 $
	2-22	40,000 $
Tunisie	2-10	5,989,166 $
Turquie	2-1	1,600 $
	2-5	544,876 $
	2-6	171,164 $
	2-10	369,537 $
	2-11	121,540 $
	2-14	323,832 $
	2-15	4,034,089 $
	2-17	122,357 $
	2-21	1,847,410 $
	2-22	142,689 $
Ukraine	2-1	109,871 $
	2-11	44,994 $
	2-22	270 $
Vietnam	2-1	6,482 $
Yémen	2-15	32,000 $